

MOIS	Dates	Objet
DECEMBRE	19/12	<b>DEBUT DE LA SAISIE</b> des demandes de mise au mouvement de l'emploi sur le site des services administratifs de l'EC <a href="https://mouvement-aquitaine.fr">https://mouvement-aquitaine.fr</a>
JANVIER	19/01  19/01 : date limite de dépôt auprès de la CAE	<b>FIN DE LA SAISIE</b> des demandes de mise au mouvement de l'emploi des maîtres de l'académie INTRA/INTER académiques Remise du dossier (papier) INTER ACADEMIQUE au Chef d'établissement  Envoi à la CAE, par les Chefs d'Etablissements de l'académie, des dossiers INTER ACADEMIQUES signés ( <b>CAE-ARECA, Campus François d'Assise, 2 allée Marianne Loir, 33800 BORDEAUX</b> )
FEVRIER	01/02 (MATIN)  Du 12/02 Au 01/03  15/02  22/02	<b>CAE en visio</b> à 10H30 - examens des demandes de mutations vers une autre académie que Bordeaux  <b>CAMPAGNE TRM</b> et saisie des PV, et PH (si PH : extrait du PV-CSE à déposer OBLIGATOIREMENT sur le site)  Date limite d'envoi des dossiers inter-académiques vers les autres CAE.  <i>10h : réunion CE (1 NORD-1 SUD) visio &amp; prés. : La Sauque LA BREDE et J.d'Arc ORTHEZ</i> <i>14h : interdioc CAE (1 NORD-1 SUD) visio &amp; prés. : La Sauque LA BREDE et J.d'Arc ORTHEZ</i>
MARS	18-19-20/03  07/03  21/03	<b>Saisie des postes susceptibles d'être vacants par les chefs d'établissement (site du rectorat)</b>  <b>CAE - codifications</b> des demandes intra-académiques et demandes des maîtres des autres académies  <b>MATIN</b> : CAE étude des pertes horaires & berceaux (en collaboration avec l'ISFEC) <b>A-MIDI</b> : GT BERCEAUX au rectorat
AVRIL	Du 02/04 Au 14/04	<b>Publication des postes et SAISIE DES VŒUX</b> par les enseignants sur les <b>2 sites dédiés</b> - <b>ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE</b> : <a href="http://www.mouvement-aquitaine.fr">www.mouvement-aquitaine.fr</a> - <b>RECTORAT</b> <a href="http://www.ac-bordeaux.fr">www.ac-bordeaux.fr</a>
MAI	02 et 03/05 15 et 16/05 30/05	<b>CAE 1 : JOURNEES</b> <b>CAE 2 : JOURNEES</b> <b>CAE 3 : JOURNEE</b>
JUIN	06/06  13/06	<b>CAE 4 : JOURNEE</b>  <b>CCMA rectorat</b>
JUILLET	01/07 et 04/07  05/07	<b>CAE lauréats + CDI</b> (modalités du 01/07 à préciser)  GT rectorat AFFECTATION STAGIAIRES.
Fin août		<b>CAE</b> commissions interdiocésaines (suppléants)